

Journal Burkinabè de la Statistique



3ème trimestre 2025

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 0018

Fonction publique d'Etat Une décennie de transformation institutionnelle avec un effectif croissant des femmes



- | | |
|--|---------|
| EDITORIAL
Moderniser notre système statistique pour mieux éclairer l'action publique | Page 3 |
| ACTUALITES
l'INSD lance l'EHCVM-3 pour mieux cerner les réalités des Burkinabè | Page 4 |
| COMPRENDRE
Le visage statistique du marché du travail burkinabè | Page 9 |
| DECOUVERTE
Un portrait chiffré du pays à portée de main | Page 11 |
| CHIFFRES/RESULTATS
L'Or propulse les exportations au deuxième trimestre 2025 | Page 12 |
| PORTRAIT/INTERVIEW
«Le Burkina est vraiment sur la bonne voie... en termes d'élaboration des comptes nationaux». | Page 17 |



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Toubou RIPAMA

*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
Conseiller Technique du DG de l'INSD

REDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Edmond Y. TAMINI
Karim SARA
Nabousewendé OUEDRAOGO
Ibrahim OUATTARA

COMITE DE LECTURE

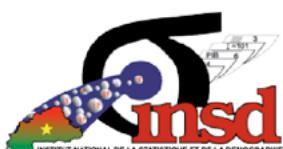
Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
François RAMDE
Placide SOME
Zakaliyat BONKOUNGOU

MONTAGE ET INFOGRAPHIE

Man Ali SAVADOGO

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf

Moderniser notre système statistique pour mieux éclairer l'action publique

L'adoption en Conseil des ministres, en sa séance du 16 juillet 2025 des trois projets de décrets relatifs au Système statistique national marque une étape importante dans la modernisation de notre cadre juridique et institutionnel. Ces textes viennent traduire dans les faits la volonté du Gouvernement de renforcer la gouvernance des données et de doter notre pays d'outils adaptés aux enjeux contemporains.



Le premier décret consacre une relecture du texte fondateur de 2007 sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Système statistique national (SSN). Cette réforme ouvre désormais la voie à l'utilisation des nouvelles sources d'information, notamment les données massives (Big data), les données issues des technologies de l'information et de la communication, et les données géospatiales dans la production statistique. Il s'agit là d'une véritable révolution permettant de diversifier les sources, d'améliorer la qualité des statistiques et d'accélérer leur diffusion. Par ailleurs, la planification stratégique du développement du SSN est institutionnalisée, garantissant ainsi une vision cohérente et partagée de son évolution.

Le deuxième décret porte sur les modalités de demande et d'octroi du visa statistique. Il s'agit d'un outil essentiel de régulation et de crédibilité. Désormais, le visa s'applique également aux opérations conduites par le secteur privé dès lors qu'elles couvrent au moins une commune. Ce texte institue des frais de visa ainsi que des sanctions en cas d'infraction. L'objectif est d'encadrer les opérations de collecte de données afin de mieux protéger les citoyens, de garantir la fiabilité des statistiques et éviter la prolifération de données non conformes aux normes statistiques.

Le troisième décret définit les modalités de communication des données aux autorités statistiques, constituant un instrument de transparence et d'efficacité.

Les administrations, organismes publics, parapublics et privés sont désormais tenus de partager leurs informations statistiques dans des conditions bien définies, tout en respectant l'anonymat et la confidentialité. Cette mesure permettra non seulement d'enrichir les bases de données, mais aussi de faciliter l'accès équitable à l'information pour les chercheurs, décideurs et citoyens.

Ces trois textes, complémentaires et cohérents, traduisent la ferme volonté affirmée des plus hautes autorités d'adapter notre système statistique aux standards internationaux et de répondre aux besoins croissants en données fiables, accessibles et sécurisées. Ils renforcent le rôle de l'INSD et des autres acteurs du système, tout en créant un cadre clair et protecteur pour l'ensemble des usagers.

Notre mission est de produire et diffuser des statistiques de qualité, au service du développement national. Avec ces réformes, nous franchissons un pas important vers un système statistique plus moderne, plus inclusif et plus efficace, capable d'accompagner la transformation économique et sociale de notre pays.

En ma qualité de Directeur général de l'organe officiel chargé de la production et la diffusion de la statistique de notre pays et assurant le secrétariat du Conseil national de la statistique (CNS), je salue cet engagement. J'exhorte l'ensemble des acteurs à s'approprier ces textes afin d'en garantir une mise en œuvre réussie, au bénéfice du Burkina Faso et de ses populations.

Toubou RIPAMA

Directeur général de l'INSD

PRODUCTION STATISTIQUE**I'INSD lance l'EHCVM-3 pour mieux cerner les réalités des Burkinabè**

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a lancé mardi 30 septembre 2025 à Ouagadougou la troisième édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-3). Cette vaste opération statistique, qui s'étalera jusqu'en juin 2026, vise à mesurer l'évolution de la pauvreté et à orienter les politiques publiques en faveur des populations vulnérables, dont les personnes déplacées internes. L'enquête va concerner l'ensemble des 17 régions du pays.



La troisième édition de l'EHCVM a été lancée en présence des utilisateurs de la statistique.

La troisième édition de l'EHCVM intervient à un moment crucial pour l'économie burkinabè. Selon François Xavier BAMBARA, représentant du ministre en charge de l'économie et des finances, cette enquête permettra d'évaluer rigoureusement les effets des réformes structurelles mises en œuvre ces dernières années sur le bien-être des populations.

« Cette enquête constituera un pilier essentiel de notre système de suivi-évaluation des politiques publiques, nous permettant de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les domaines nécessitant des ajustements », a-t-il déclaré lors de la cérémonie de lancement.

L'EHCVM-3 s'inscrit dans la continuité des deux précédentes éditions réalisées en 2018-2019 et 2021-2022, qui ont considérablement enrichi le système d'information statistique national. Ces données ont notamment servi à l'élaboration du Plan national de développement, au suivi des Objectifs de développement durable et à l'orientation des politiques de lutte contre la pauvreté.

L'enquête sera déployée selon une approche novatrice en deux vagues, afin de capturer la saisonnalité de la consommation et de l'emploi. La première vague



Toubou RIPAMA, Directeur Général de l'INSD

se déroulera d'octobre à décembre 2025, période d'abondance agricole, tandis que la seconde interviendra d'avril à juin 2026, en pleine période de soudure.

Selon le coordonnateur technique de l'opération, Dramane SERME, l'EHCVM 3 se déroulera en deux phases : d'octobre à décembre 2025, puis d'avril à



Dramane SERME, Coordonnateur technique de l'EHCVM-3



François Xavier BAMBARA, chargé de mission, représentant le Ministre de l'Économie et des Finances.

juin 2026, afin de tenir compte de la saisonnalité de la consommation et de l'emploi. Au total, environ 9 000 ménages seront enquêtés. Cette cible inclut des personnes déplacées internes sur sites et hors sites.

L'EHCVM-3 comprend trois volets :

-le volet ménage, couvrant 20 modules relatifs à l'éducation, la santé, l'emploi, l'alphabérisation et divers indicateurs socio-économiques;

-le volet prix, destiné à suivre l'évolution du coût de la vie et à estimer le seuil de pauvreté;

-le volet institutionnel, impliquant les structures sectorielles, les autorités locales, les forces de défense et de sécurité ainsi que les acteurs humanitaires.

Pour le Directeur général de l'INSD, Toubou RIPAMA, cette enquête représente bien plus qu'un exercice statistique de routine. Elle incarne une vision du développement fondée sur des données probantes et permettra d'évaluer concrètement l'impact des politiques économiques sur le quotidien des Burkinabè.

« Dans un contexte de ressources publiques limitées, il est crucial d'optimiser nos investissements. Les données de l'EHCVM orienteront nos arbitrages budgétaires vers les secteurs et les populations qui en ont le plus besoin », a souligné Xavier BAMBARA, qui a appelé les populations à accueillir les agents de collecte et à leurs fournir les informations dont ils ont besoin.

Les résultats définitifs de cette troisième édition sont attendus pour décembre 2026, soit six mois après la conclusion de la seconde vague de collecte. Ces données fourniront aux décideurs les indicateurs nécessaires pour ajuster les politiques publiques et renforcer l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté, tout en maintenant la participation du Burkina Faso aux comparaisons régionales et internationales.

Mouonkoun DABIRE
SCRP/INSD

COMPTES NATIONAUX 2022**Le Burkina Faso réussit son évaluation internationale par les pairs**

Du 08 au 12 septembre 2025, Ouagadougou a accueilli une mission d'évaluation par les pairs des comptes nationaux rebasés de l'année 2015 à l'année 2022. Sollicité par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), cet exercice a confirmé la qualité technique des travaux et ouvre la voie à la finalisation et à la diffusion officielle des données de la nouvelle année de base 2022 des comptes nationaux du Burkina Faso.



L'évaluation a réuni les experts en comptabilité nationale issus de deux pays (Sénégal et Togo) ainsi que des représentants d'institutions internationales partenaires

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a soumis les comptes nationaux de la nouvelle année de base 2022 à une revue internationale par les pairs. Cet exercice, d'une importance capitale pour la gouvernance économique, s'est tenu à Ouagadougou du 08 au 12 septembre 2025. Il a réuni les experts en comptabilité nationale issus de deux pays (Sénégal et Togo) ainsi que des représentants d'institutions internationales partenaires (Banque mondiale, CEA, BAD, STATAFRIC, AFRISTAT, AFRITAC-OUEST, UEMOA, BCEAO).

Réalisée conformément au Système de comptabilité nationale (SCN 2008), cette évaluation a porté sur la rigueur méthodologique, l'exhaustivité des sources et la pertinence des agrégats produits. Les comptes nationaux constituent le miroir de l'économie nationale. Leur actualisation répond à une exigence internationale à laquelle le Burkina doit régulièrement satisfaire.

Dans un esprit de partage, les experts ont examiné avec rigueur les résultats produits par l'INSD. Les travaux ont permis une riche mutualisation d'expériences entre pairs dans la transparence et la coopération scientifique.

Le représentant des pays pairs, Mamadou Ngalgou KANE, expert du Sénégal, a salué une grande ouverture et une qualité technique indéniable dont a fait preuve le Burkina Faso.

Pour Issoufou Seidou SANDA, représentant de la CEA, cette validation est « un gage de crédibilité » qui renforce l'acceptation des chiffres du Burkina Faso au niveau mondial.

De son côté, le Directeur général de l'INSD, Toubou RIPAMA, a rappelé que « la statistique publique est un bien commun. Sa robustesse repose sur la rigueur technique, la transparence et la coopération ». Il a réaffirmé l'engagement de son institution à mettre en œuvre les recommandations formulées et a annoncé la préparation d'une transition graduelle vers le futur SCN 2025.

Soutenu par des partenaires tels qu'AFRISTAT, le FMI à travers AFRITAC-OUEST, la Commission de l'UEMOA, la BCEAO ainsi que des structures nationales, ce rebasage illustre l'importance accordée à des données fiables pour accompagner le développement économique.

Le rebasage consiste à actualiser l'année de référence utilisée pour le calcul des agrégats économiques, notamment le Produit Intérieur Brut (PIB). Cet exercice technique, assorti de recommandations d'ordre général et technique à l'endroit des Autorités du Burkina Faso, de l'INSD et des comptables nationaux, permet d'intégrer les évolutions structurelles de l'économie, de nouvelles sources statistiques et des méthodes plus performantes, afin de refléter au mieux la réalité économique nationale.

Avec cette validation réussie, l'INSD confirme son leadership et son rôle central dans la production de statistiques fiables et crédibles, au service de la décision publique et du rayonnement international du Burkina Faso.

Mouonkoun DABIRE
SCRP/INSD

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Les acteurs s'organisent pour mieux accompagner le développement

Réunis le 08 août dernier à Ouagadougou, les membres du Conseil national de la statistique (CNS) ont dressé le bilan d'une année 2024 marquée par des performances solides et ont tracé les perspectives d'amélioration pour l'avenir.



La session du conseil a été présidée par le Dr Aboubakar NACANABO, Ministre de l'Economie et des Finances.

Selon le Rapport statistique national (RSN) 2024, présenté lors de cette session ordinaire de l'année, les activités statistiques programmées ont enregistré un taux d'exécution moyen de 65,6 %. Un résultat jugé «efficace» par les responsables, bien qu'il révèle encore des marges de progression pour atteindre l'excellence opérationnelle.

Cette performance s'inscrit dans un contexte où le Système statistique national (SSN) a examiné et validé plusieurs documents structurants, notamment le rapport d'évaluation du 4e Schéma directeur de la statistique (SDS-4), le rapport diagnostic du SSN ainsi que le Cadre national d'assurance qualité (CNAQ).

Toubou RIPAMA, Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), a souligné la position remarquable du Burkina Faso dans le classement mondial ODIN (Open Data Inventory). Le pays occupe le 2e rang en Afrique et le 27e au niveau mondial, un résultat qui témoigne de la diversité des productions statistiques, leur accessibilité ainsi que leur diffusion.

«Ces résultats sont le fruit des efforts conjugués de l'ensemble des acteurs du système statistique national», a souligné le Directeur général, saluant la mobilisation collective qui a rendu possible cette performance.

Pour le Ministre de l'Économie et des finances, Dr. Aboubakar NACANABO, par ailleurs Président du Conseil national de la statistique, cette réussite confirme le rôle central que doit jouer la statistique dans l'orientation des politiques publiques. «La statistique est la boussole

du développement», a-t-il déclaré, appelant l'ensemble des producteurs et utilisateurs de données à «un sursaut collectif».

Il a par ailleurs exhorté les membres du CNS à faire de la statistique «un véritable levier de développement durable au Burkina Faso», ce qui nécessite l'engagement de tous les acteurs du secteur, dans une logique de collaboration renforcée.

La validation de ces outils stratégiques illustre la volonté du SSN de se doter d'une «statistique publique moderne, fiable et au service des politiques publiques et des utilisateurs». Cette démarche d'amélioration continue, structurée



Les membres du Conseil ont dressé le bilan d'une année 2024 marquée par des performances solides et ont tracé les perspectives d'amélioration pour l'avenir.

autour du Cadre national d'assurance qualité, vise à garantir qualité et la fiabilité des données produites et leur utilité pour la prise de décision.

Mouonkoun DABIRE
SCRP/INSD

PRODUCTION STATISTIQUE

L'INSD accompagne le développement local

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) intensifie sa politique de proximité avec une série de rencontres stratégiques menées en août 2025 à Bobo-Dioulasso et Fada N'Gourma. Sous la conduite de son Directeur général Toubou RIPAMA, l'institution nationale multiplie les initiatives pour mettre des données statistiques fiables au service du développement local et de la croissance économique régionale



Roxane FOROGO (à droite), représentant régional de la CCI-BF dans le Goulmou, a exprimé l'intérêt du secteur privé pour une collaboration renforcée, particulièrement dans le domaine des statistiques économiques régionales.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a engagé une démarche de rapprochement avec les acteurs du développement territorial. Cette approche s'est concrétisée par une série d'audiences et de séances de travail organisées dans les régions du Guiriko et du Goulmou.

À Bobo-Dioulasso, capitale économique du pays, le Directeur général Toubou RIPAMA a été reçu en audience par Laurent KONTOGOM, Président de la délégation spéciale de la commune. Cette rencontre a permis d'examiner les modalités d'un partenariat durable axé sur la fourniture de données statistiques adaptées aux besoins de planification urbaine et de la gestion des services municipaux.

La collaboration avec le monde économique constitue également un axe prioritaire de cette stratégie. Dans la capitale économique, les échanges avec François DRABO, Directeur régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), ont mis en exergue l'importance cruciale des indicateurs socio-économiques régionaux pour orienter les investisseurs et dynamiser le tissu entrepreneurial local.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la coopération fructueuse établie lors du recensement général des entreprises (RGE) de 2024, opération réalisée par l'INSD avec l'accompagnement de la CCI-BF.

La dynamique partenariale s'est également étendue à Fada N'Gourma, où l'INSD a présenté son offre de

services aux autorités locales et aux représentants du secteur privé régional. Kampadiba Jérôme IDANI, Président de la délégation spéciale de la commune, a salué cette approche novatrice qui permettra de disposer de données ciblées pour éclairer les décisions en matière de développement local.

Roxane FOROGO, représentant régional de la CCI-BF dans le Goulmou, a exprimé l'intérêt du secteur privé pour une collaboration renforcée, particulièrement dans le domaine des statistiques économiques régionales.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision plus large de



Le Directeur général Toubou RIPAMA a été reçu en audience par Laurent KONTOGOM, Président de la délégation spéciale de la commune de Bobo-Dioulasso

démocratisation de l'accès aux statistiques publiques. L'INSD s'est lancé dans un processus qui, à termes, permettra de produire des comptes régionaux destinés à valoriser les potentialités économiques spécifiques de chaque territoire. Aussi, il propose des produits sur mesure comme les monographies locales.

Cette stratégie de proximité vise à consolider le rôle de l'INSD comme partenaire privilégié du développement territorial, en renforçant la culture de l'utilisation des données dans le pilotage des politiques publiques locales et la promotion de l'investissement privé.

Mouonkoun DABIRE

SCRP/INSD

ENQUÈTE NATIONALE SEMESTRIELLE SUR L'EMPLOI

Le visage statistique du marché du travail burkinabè

Le Burkina Faso dispose désormais d'un outil innovant et permanent de suivi de son marché du travail : les enquêtes nationales semestrielles sur l'emploi (ENES). Ce mécanisme, mis en place depuis 2023, fournit des données fiables pour éclairer les politiques publiques en matière de création d'emplois décents, de lutte contre le chômage et de réduction de la précarité professionnelle.



Le marché du travail constitue un baromètre essentiel pour mesurer la vitalité économique et sociale d'un pays. Conscient de cela, le Burkina Faso s'est doté, depuis 2023 d'un dispositif permanent de collecte et d'analyse des données sur l'emploi. Ce mécanisme s'appuie sur une série d'enquêtes nationales régulières, qui offrent chaque semestre, une photographie précise et actualisée de l'offre et de la demande d'emploi.

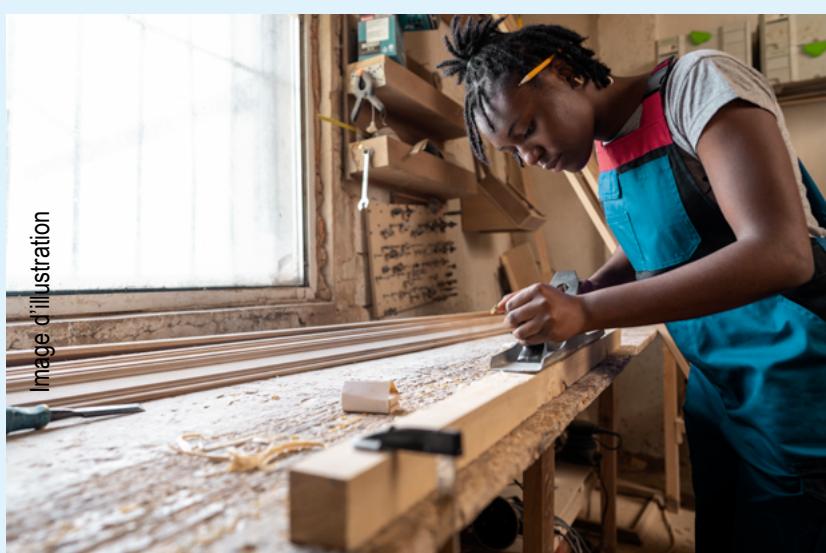
Le processus a débuté en 2023 avec la réalisation de l'Enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI) qui a permis d'établir un socle de référence et un échantillon maître. Sur cette base, les premières enquêtes semestrielles ont été lancées et devront se dérouler en juin et novembre de chaque année, pour tenir compte du caractère saisonnier de l'activité économique.

Chaque ENES est réalisée sur un échantillon rotatif de ménages sélectionnés à partir de l'échantillon maître. Pour chaque vague, 3 696 ménages, répartis dans 308 zones de dénombrement, sont enquêtés. La rotation d'un quart des ménages d'une édition à l'autre permet d'assurer à la fois la continuité et le renouvellement des informations.

La couverture est nationale et représentative des quatre grandes strates du pays : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, les autres centres urbains et le milieu rural. La collecte des données, qui s'étend sur 30 jours, mobilise environ 81 agents de terrain, encadrés par des statisticiens et démographes issus du Système statistique national (SSN). Ce dispositif garantit la fiabilité des données et leur comparabilité d'une période à l'autre.

Avec les Enquêtes nationales semestrielles sur l'emploi (ENES), le Burkina Faso figure parmi les pionniers dans la sous-région.

Au-delà des chiffres, l'ENES constitue un véritable outil d'aide à la décision pour le Gouvernement



et l'ensemble des partenaires du développement. En fournissant des données semestrielles, elle permet de suivre la dynamique du marché du travail en des périodes infra-annuelle, d'identifier des tendances et favoriser ainsi, la conception de politiques publiques adaptées.

Les perspectives sont déjà définies : les résultats de la deuxième édition (ENES2), conduite de juin à juillet 2025, seront publiés en octobre 2025. Ils viendront enrichir la base de données et consolider les analyses.

En dépit de son noble caractère, l'ENES fait face à un certains nombre de défis. Sur le plan financier, il s'agit d'assurer la pérennité de l'ENES après la fin du projet PHASAO qui en assure actuellement le financement. Au plan technologique, il s'agit d'introduire progressivement la collecte de données par téléphone afin de réduire les coûts et garantir la durabilité du système.

Malgré ces contraintes, le Burkina Faso s'affirme comme un acteur engagé et innovant dans le suivi statistique du marché du travail. À travers les ENES,

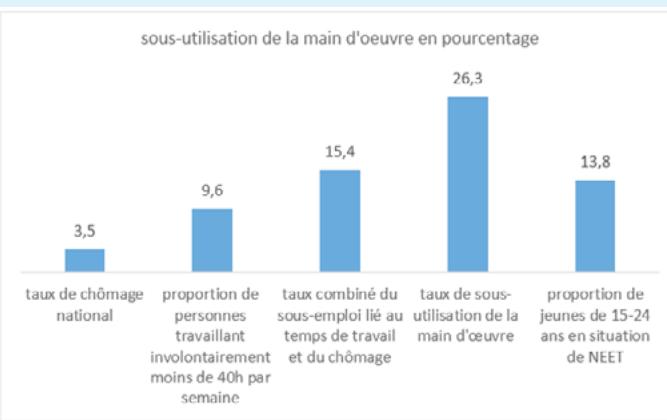
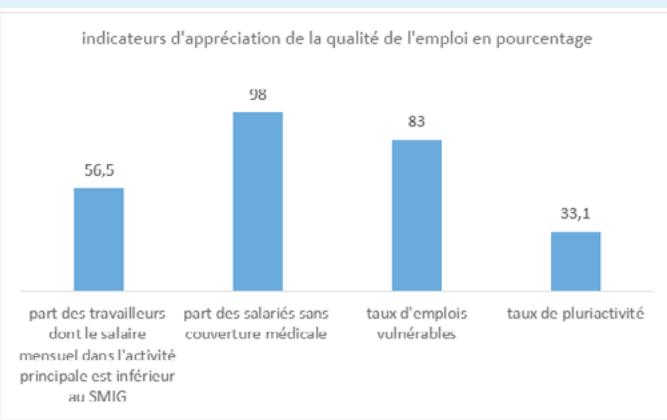
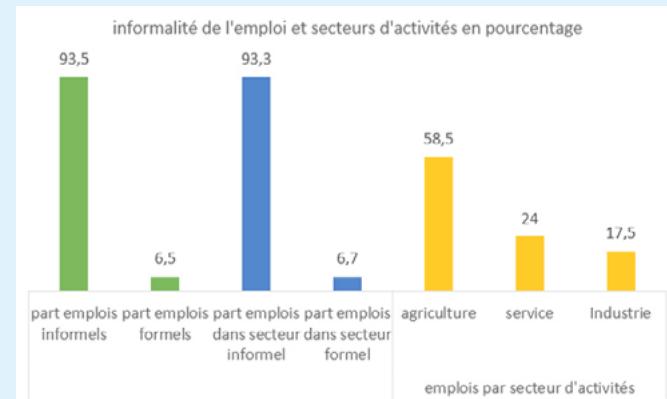
Quelques statistiques issues de la première enquête semestrielle, menée d'octobre à novembre 2024 et publiés en avril 2025, mettent en lumière à la fois la vitalité et les limites du marché du travail burkinabè.

- **Un accès partiel à l'emploi** : 7 personnes en âge de travailler sur 10 occupent un emploi. Les adultes de 36-64 ans sont nettement plus insérés (80,9 %) que les jeunes, dont le taux d'emploi reste inférieur à 64 %.
- **Une économie dominée par l'informel** : 93,3 % des emplois du secteur informel, tandis que le secteur formel ne représente que 6,7 % des opportunités d'emploi.
- **Des écarts de genre persistants** : 76 % des hommes ont un emploi, contre seulement 63,4 % des femmes.
- **Une qualité d'emploi préoccupante** : 83 % des emplois sont vulnérables, 98 % des salariés n'ont pas de couverture médicale et plus de la moitié (56,5 %) perçoit un revenu inférieur au SMIG. Chez les femmes, ce taux atteint 65,7 %.
- **Une main-d'œuvre sous-utilisée** : au-delà du faible taux de chômage (3,5 %), près d'un tiers des actifs (26,3 %) est sous-utilisé, en particulier dans les centres urbains et parmi les femmes.
- **Les jeunes NEET** : 13,8 % des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, une situation plus marquée en milieu urbain (16,8 %) et chez les filles (15,7 %).

Ces résultats traduisent à la fois la capacité de l'économie burkinabè à créer de l'emploi, notamment dans l'agriculture et les services, mais aussi les défis persistants en matière de

le pays dispose désormais d'une boussole fiable pour orienter ses politiques d'emploi et offrir de meilleures perspectives à sa population active, en particulier aux jeunes et aux femmes.

TAMINI Edmond Yenimagna,
Ingénieur Statisticien



LE MÉMENTO STATISTIQUE DU BURKINA FASO

Un portrait chiffré du pays à portée de main

L’Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), a publié la première édition du Mémento statistique du Burkina Faso. Conçu dans un format de poche, ce document rassemble les principaux chiffres-clés du pays dans un style accessible à toutes et à tous. Il est illustré à l’aide de graphiques et de tableaux.

Cette publication dresse un portrait chiffré du pays des hommes intègres, en passant en revue les différents thèmes de la statistique publique (population, emploi, santé, agriculture, éducation, finances publiques, etc.). Elle intègre également des indicateurs sur les Objectifs de développement durable (ODD), permettant de situer le niveau du Burkina Faso au regard des cibles fixées. Enfin, le mémento présente quelques indicateurs à titre de comparaisons entre le Burkina Faso et les autres pays de l’Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Globalement, cette première édition analyse de façon sommaire les tendances des indicateurs sur la période 2019-2023. On y apprend, par exemple, que le pays compte 24 070 553 habitants en 2025 et que cette population est majoritairement rurale. Du point de vue pauvreté, deux burkinabè sur cinq vivent avec moins de 247 806 FCFA / an. Des progrès notables sont enregistrés dans le domaine de l’éducation à travers l’amélioration du ratio Elève/Maître, qui respecte les standards nationaux (50 élèves pour 1 maître). La qualité et l’accessibilité des soins de santé sont en constante amélioration. Sur le plan économique, le pays a connu une reprise de sa croissance (+3%) en 2023.

Sur la même période, les ressources propres mobilisées s’établissent à 2 785,1 milliards de FCFA.

Le mémento statistique est accessible sur les différentes plateformes de diffusion de l’INSD. Il s’agit notamment du site web de l’INSD (www.insd.bf), du site web du CNS (www.cns.bf). L’ensemble des données statistiques sont disponibles sur la plateforme OpenData (<https://burkinafaso.opendataforafrica.org>). Il est également consultable en version physique dans le centre de documentation de l’INSD.

Avec cette publication, l’INSD enrichit l’offre des produits statistiques et met à la disposition du grand public, des décideurs politiques, des journalistes, des chercheurs, etc., un outil à la fois pratique et concis. Au-delà de son rôle de référence nationale, ce mémento pourrait également inspirer les Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS) à élaborer des versions sectorielles adaptées à leurs domaines respectifs.

Ibrahim OUATTARA
Statisticien/INSD



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD)

MEMENTO STATISTIQUE DU BURKINA FASO 2023

Analyse des indicateurs socio-économiques de 2019 à 2023

Le mémento statistique est accessible sur les différentes plateformes de diffusion suivantes:

- site web de l’INSD (www.insd.bf),
- site web du CNS (www.cns.bf).
- plateforme OpenData (<https://burkinafaso.opendataforafrica.org>).

COMMERCE EXTÉRIEUR DU BURKINA**L'Or propulse les exportations au deuxième trimestre 2025**

Le Burkina Faso a réalisé une performance commerciale exceptionnelle au deuxième trimestre 2025 avec un excédent de 501 milliards de FCFA, soit une progression de près de 100 milliards par rapport au trimestre précédent. Cette croissance est portée par l'or qui représente 87% des exportations, principalement vers les Émirats Arabes Unis et la Suisse. Les exportations ont progressé de 13,2% tandis que les importations n'ont augmenté que de 8,7%, consolidant ainsi la balance commerciale positive du pays. Ces informations sont tirées du rapport sur le commerce extérieur du Burkina du deuxième trimestre, publié par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).



La progression observée au niveau du commerce international du Burkina Faso s'explique par une croissance dynamique des exportations (+13,2%), largement supérieure à celle des importations (+8,7%).

Au cœur de cette performance se trouve l'or non monétaire, qui continue de dominer les exportations nationales avec 87% de la valeur totale des ventes à l'étranger. Au cours du trimestre, les recettes aurifères ont augmenté de 166,6 milliards de FCFA, soit une croissance trimestrielle impressionnante de 14%. Le pays a exporté au total 364,5 mille tonnes de marchandises pour une valeur de 1 554,6 milliards de FCFA, ce qui représente une hausse de 13,5% en valeur et 6,5% en volume par rapport au trimestre précédent.

Derrière l'or, les «fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs» occupent la deuxième place avec 6,8% des recettes d'exportation, suivis par le coton qui représente 1,8% du total des exportations.

La géographie commerciale du Burkina Faso révèle une

forte concentration vers deux destinations principales. Les Émirats Arabes Unis se positionnent comme le premier partenaire commercial avec 823,8 milliards de FCFA d'achats, représentant 53% des recettes totales d'exportation. Cette performance est portée par l'exportation de 14,8 tonnes d'or non monétaire d'une valeur de 805,5 milliards de FCFA.

La Suisse occupe la deuxième position avec 35,2% des recettes d'exportation, grâce notamment à l'importation de 8,7 tonnes d'or burkinabè d'une valeur de 539,0 milliards de FCFA, soit 98,5% de ses achats au pays des Hommes intègres. Le Ghana complète le podium avec 2,8% des recettes d'exportation.

Les échanges avec les partenaires régionaux présentent des résultats contrastés. Les exportations vers l'espace CEDEAO ont atteint 98,7 milliards de FCFA (6,4% du total), en hausse de 18,9% par rapport au trimestre précédent.



Les ventes vers l'UEMOA se sont chiffrées à 69,3 milliards de FCFA (4,5% des exportations), tandis que celles vers les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES) restent modestes avec 15,9 milliards de FCFA, soit 1% des exportations totales.

Du côté des importations, le Burkina Faso a fait entrer 2,8 millions de tonnes de marchandises pour une valeur de 1 053,6 milliards de FCFA. La République Populaire de Chine s'impose comme le principal fournisseur avec 189,1 milliards de FCFA d'importations, soit 18% du total.

Le classement des principaux fournisseurs est composé de la Russie (12,2%), de la Côte d'Ivoire (11,2%), du Ghana (9,2%), de l'Inde (4,9%) et des États-Unis d'Amérique (3,8%).

Les importations en provenance de la CEDEAO représentent 276,0 milliards de FCFA (26,2% du total), celles de l'UEMOA s'élèvent à 176,2 milliards de FCFA (16,7%), tandis que les achats auprès des pays de l'AES ont chuté de 30,7% pour atteindre 8,3 milliards de FCFA (0,8% du total).

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré de 6,1 points de pourcentage, passant de 141,4% au premier trimestre à 147,5% au deuxième trimestre 2025.

L'indice des termes de l'échange s'est établi à 158,3%, marquant une progression de 5,1% par rapport au trimestriel précédent et de 29,2% sur un an. Quant à l'indice de gain à l'exportation, il atteint 127,6%, illustrant les bénéfices substantiels tirés des ventes de produits burkinabè à l'international, avec une croissance de 23,6% par rapport au trimestre précédent.

Karim SARA

Ingénieur statisticien économiste/INSD

	2024			2025		Glissement (%)	
	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	Trim2	Trim	Annuel
EXPORTATIONS FOB (milliards de FCFA)	817,1	814,4	951,6	1 370,2	1 554,6	13,5	90,3
Or, Non Monétaire	667,9	720,7	826,9	1 185,8	1 352,4	14,0	102,5
Graines et fruits oléagineux,	48,0	32,0	19,4	70,2	114,1	62,5%	137,6%
Coton	28,4	2,3	49,3	53,9	27,9	-48,2	-1,8
AES	17,0	19,2	19,4	15,6	15,9	1,5	-6,8
UEMOA	45,3	29,3	57,5	68,2	69,3	1,6	53,2
CEDEAO	52,2	19,4	48,7	83,0	98,7	18,9	89,3
IMPORATIONS CAF (milliards de FCFA)	908,9	1 010,5	1 063,1	969,0	1 053,6	8,7	15,9
Produits raffinés du pétrole	308,3	380,7	383,7	266,7	309,6	16,1	0,4
Produits médicinaux et pharmaceutiques	40,7	36,2	44,4	41,5	47,3	14,0	16,3
Ciment hydraulique (clinker)	22,3	31,4	37,7	27,0	38,0	40,5	70,5
AES	6,5	12,2	11,8	11,1	8,3	-24,6	29,1
UEMOA	160,5	225,3	205,5	171,9	176,2	2,5	9,8
CEDEAO	241,9	303,4	307,2	250,2	276,0	10,3	14,1
BALANCE COMMERCIALE	-91,8	-196,1	-111,5	401,2	501,0	24,9	646,0
Indice Paasche des prix à l'exportation	116,5	121,1	127,9	139,2	143,3	3,0	22,9
Indice de Paasche des prix à l'importation	95,1	96,7	91,5	92,4	90,5	-2,1	-4,8
Indice des termes de l'échange	122,6	125,2	139,8	150,6	158,3	5,1	29,2
Indice de gain à l'exportation	124,3	131,2	142,8	103,3	127,6	23,6	2,7

FOB : Free On Board

CAF : Coût, Assurance, Fret

Tableau : Synthèse des statistiques du commerce international de marchandises

FONCTION PUBLIQUE D'ETAT

Une décennie de transformation institutionnelle avec effectif croissant des femmes

Au cours de la dernière décennie, la fonction publique du Burkina Faso a connu de profondes mutations. Portée par les besoins croissants en éducation, en santé et autres services clés, son effectif a enregistré une progression annuelle moyenne de 11,1% entre 2015 et 2024. Derrière cette croissance quantitative se dessinent des évolutions structurelles notables. Il s'agit du rajeunissement relatif, la diversification des profils, mais surtout de la féminisation graduelle des effectifs, signe d'une administration qui s'ouvre davantage aux dynamiques de genre et d'équité.



En 2024, l'effectif de la fonction publique d'État s'élevait à 236 263 agents, contre 175 700 en 2015. Cette augmentation de 34,5% sur dix (10) ans s'explique en grande partie par les recrutements massifs dans les secteurs sociaux de base. L'éducation et la santé représentent à eux seuls plus de 60% du personnel de l'Administration publique. Cela se traduit par la volonté de l'exécutif d'améliorer l'accès à l'école et de renforcer la couverture sanitaire. De même, les besoins de faire face aux défis sécuritaires ont conduit à un renforcement des capacités des corps paramilitaires, notamment la Police nationale et la garde de sécurité pénitentiaire, dont les effectifs ont progressé de 34,2% entre 2015 et 2024.

L'une des évolutions majeures de la décennie est sans conteste le nombre accru de femmes au sein de l'Administration publique. En 2024, elles représentaient 32,8% des effectifs, soit 77 433 agents publics. Entre 2015 et 2017, la Fonction publique d'Etat (FPE) a connu une accélération de la présence féminine, atteignant un pic de 34,4% du personnel, avant de reculer légèrement les années suivantes. Cette proportion traduit une forte féminisation de l'administration durant cette courte

période. Toutefois, elle demeure inégale selon les secteurs et les catégories professionnelles.

Plusieurs facteurs expliquent cette fluctuation : la structure des concours, la concentration des femmes dans certains métiers comme l'enseignement ou la santé, et les affectations en zones rurales. Malgré ces disparités, la tendance reste positive. Le nombre de femmes est passé de 51 534 à 77 433 entre 2015 et 2024, soit une progression de 33,4%.

Les femmes sont désormais présentes dans la quasi-totalité des emplois de la fonction publique, même dans ceux reconnus historiquement masculins.

Leur progression illustre non seulement une volonté institutionnelle de promouvoir le genre, mais aussi une évolution sociale portée par l'allongement de la scolarité des filles. La féminisation des effectifs prend ici toute son importance.

Elle contribue à diversifier les approches, à améliorer la prise en compte des besoins spécifiques des populations et à consolider la représentativité de l'État. La présence de femmes dans des postes de responsabilité illustre également la volonté de construire une administration plus équitable et plus proche des citoyens. A titre illustratif, au ministère en charge de la fonction publique, 20,22% de femmes occupent des postes de responsabilité dont 15,38% nommées en conseil des ministres.

En terme d'âge, la Fonction publique burkinabè reste largement jeune, avec 77,3% d'agents âgés de moins



de 45 ans en 2024. Au sein des femmes, cette frange représente 79,2%, contre 77% pour ce qui est des hommes. Cependant, la proportion des jeunes en général est en recul, traduisant un glissement progressif vers un effectif plus âgé. Les agents de plus de 45 ans représentaient 22,3% en 2024, une part en hausse régulière depuis 2015 alors qu'elle n'était de 15,4% en 2015.

L'évolution démographique de la Fonction publique d'État s'accompagne d'une augmentation des départs à la retraite. Chaque année, plus d'un millier de fonctionnaires quittent définitivement l'Administration publique. Un chiffre qui s'est établi à 1 639 en 2024, dont 466 femmes. Ces départs, liés au vieillissement des cohortes recrutées avant les années 2000, posent un défi de renouvellement des compétences et d'équilibre générationnel. Parallèlement aux recrutements, l'administration a connu une évolution des agents placés en position de disponibilité. Leur nombre est passé de 1 528 en 2015 à 3 539 en 2024. Ce nombre a évolué de 402 à 885 entre 2015 et 2024 pour ce qui concerne les femmes.

Par ailleurs, l'expansion des effectifs a été minime depuis 2022. Après des recrutements exceptionnels, les autorités ont opté pour une gestion plus sélective des concours. L'objectif est désormais de mieux aligner les embauches sur les besoins réels des ministères,

de réduire les déperditions et de maîtriser la masse salariale. L'évolution des effectifs de la fonction publique entre 2015 et 2024 traduit une administration en mouvement, attentive aux réalités sociales et aux défis sécuritaires.

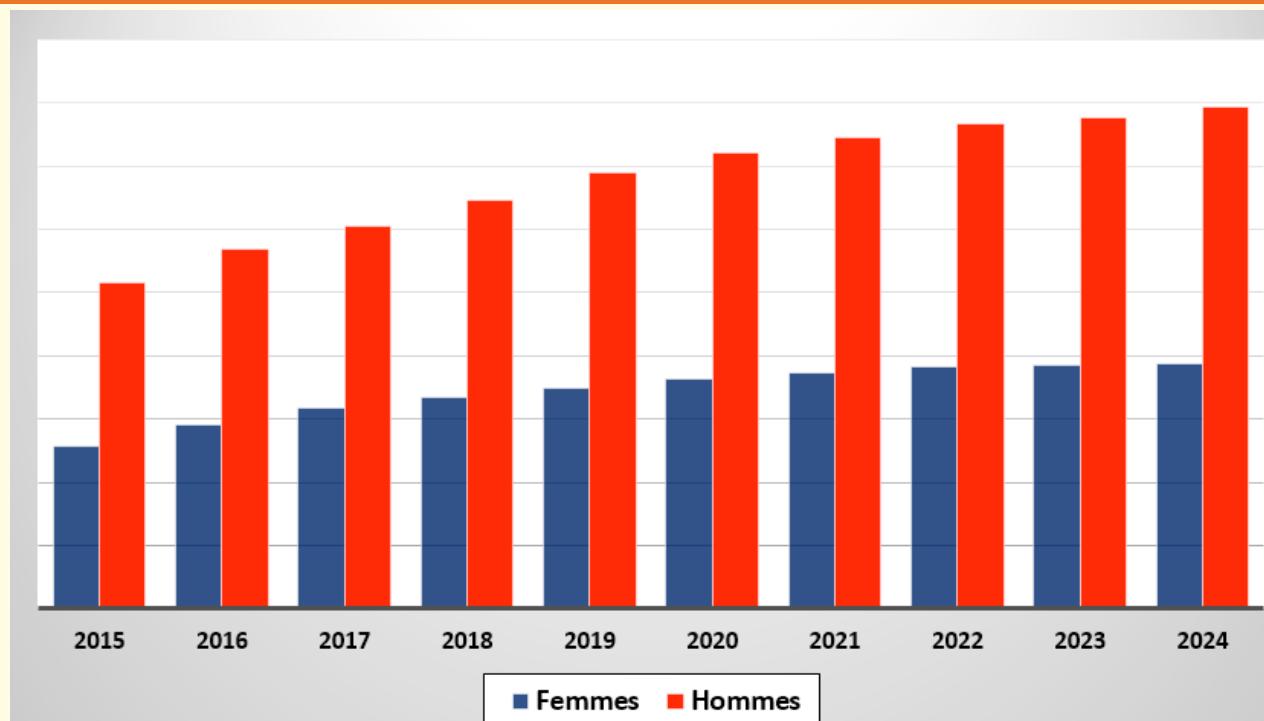
Cette évolution est inéluctablement liée à la dynamique démographique. La progression des femmes constitue l'un des marqueurs les plus significatifs de cette transformation.

Nabousewendé OUEDRAOGO,
Chargé de la production statistique,
DGESSION/MFPTPS

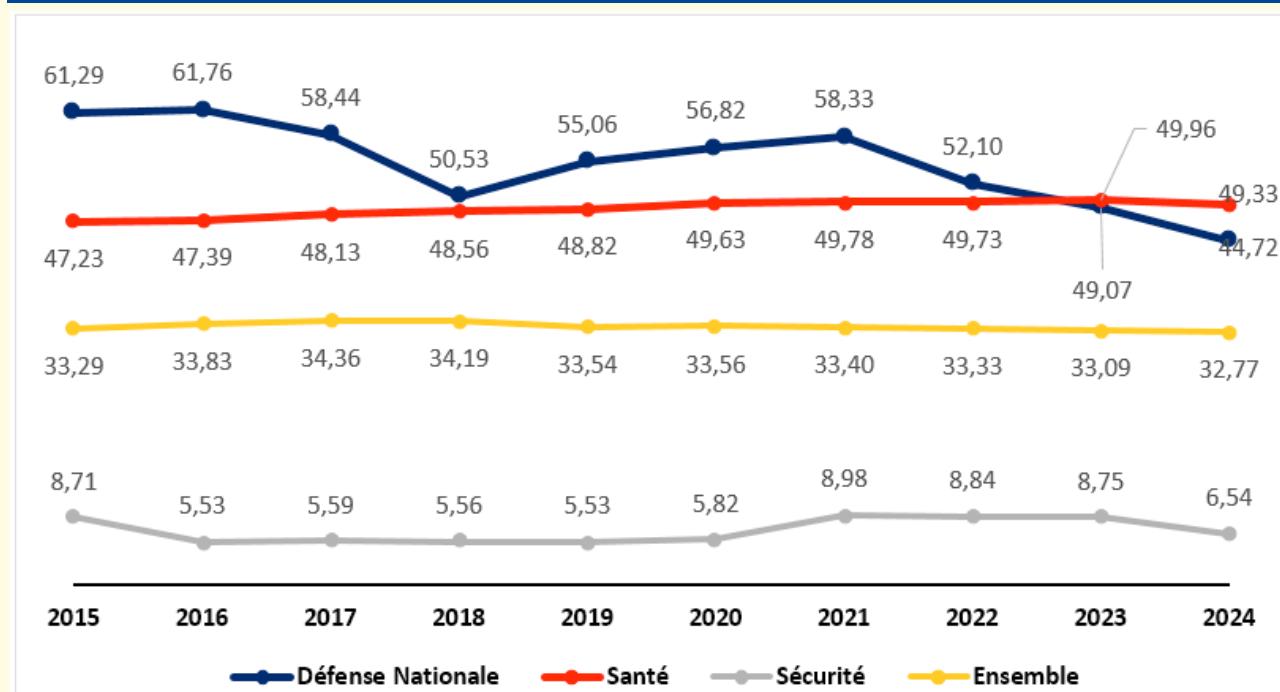
Fonction publique d'Etat : Corps de l'Etat qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local. Son périmètre renvoie aux agents de l'administration publique recrutés et régis par la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut de la fonction publique d'Etat. A ceux-ci s'ajoutent, les agents régis par des statuts autonomes que sont les statuts de la police, statut de la douane, statut des eaux et forêts, statut des GSP, statut des greffiers, statut des enseignants chercheurs et le statut du personnel de l'ASCE-LC.

Au ministère en charge de la défense, l'effectif considéré est celui du personnel régi par la loi suscitée.

Disponibilité : Position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration d'origine, cesse de bénéficier dans cette position, des droits à l'avancement et à la retraite.



Graphique 1: Evolution de l'effectif de la fonction publique d'Etat par sexe entre 2015-2024



Graphique 2: Evolution de l'effectif des femmes par secteur ministériel entre 2015-2024 (en%)

COMPTES NATIONAUX

«Le Burkina est vraiment sur la bonne voie parce que le Burkina est cité parmi les pays phares en termes d'élaboration des comptes nationaux».

Ibrahima SORY, Expert en Comptabilité nationale à l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

Le Burkina Faso a adopté 2022 comme nouvelle année de base pour ses comptes nationaux, conformément aux standards internationaux. Selon Ibrahima SORY, expert en Comptabilité nationale à AFRISTAT, cet exercice permet de mieux refléter la structure actuelle de l'économie, d'améliorer la qualité des données, mais soulève aussi des défis liés aux moyens et à la continuité du travail.



Pouvez-vous nous dire ce que c'est que la comptabilité nationale ?

Par définition, il faut dire que la comptabilité nationale va permettre de représenter et d'évaluer les agrégats, notamment évaluer la création des richesses pour une économie donnée, à travers des données sources qui seront collectées, compilées, et permettent, en suivant les recommandations internationales, de pouvoir évaluer les agrégats tels que le PIB, le revenu national brut, la consommation finale, etc.

Quelle est l'importance de la production régulière de ces comptes ?

Il est important pour chaque pays, tout en se conformant un peu aux recommandations internationales, de pouvoir donc mettre en place un dispositif de production des

comptes nationaux, notamment adaptés à partir des nomenclatures, qui vont refléter un peu la réalité des activités, des produits du pays, et permettent justement de pouvoir évaluer chaque année les agrégats macroéconomiques du pays. Et aussi, on demande d'être à jour par rapport justement à l'évaluation de ces agrégats.

Et donc, cela va permettre aussi de pouvoir un peu suivre l'économie nationale, d'analyser un certain nombre de perspectives, et aussi de faciliter la prise de décision au niveau des autorités.

On a vu que pour le cas de Burkina Faso, on est passé d'une base de l'année 2015 à l'année 2022. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Alors, il faut dire qu'au niveau international, il est recommandé de changer d'année de base tous les 5 ans. Et donc, le Burkina a essayé de pouvoir respecter un peu cette recommandation au niveau international.

On sait que de 2015, on devait passer normalement à 2020. Mais 2020 n'était pas une bonne année, dû au fait qu'il y avait la COVID et tout. Et donc, rapidement, on a glissé dans une année qui permet de ressortir 2022 comme étant un étalon de mesure, en quelque sorte.

Le respect de cette recommandation est important pour pouvoir disposer des agrégats beaucoup plus pertinents. Parce que respecter, chaque 5 ans, va permettre de pouvoir actualiser la structure de l'économie nationale. Par exemple, vous avez des nouveaux produits qui apparaissent. Et généralement, si vous continuez les comptes sans changer d'année de base, cela n'est pas pris en compte. Vous avez des anciens produits qui sont là depuis 2015 et tout, qu'on continue avec. Donc, on suppose qu'il y a tous ces effets-là qu'on traîne, alors que normalement, cela ne représente plus la réalité économique actuelle.

Quel regard portez-vous sur les changements d'année de base du Burkina Faso ?

Alors, je peux dire que j'ai suivi l'équipe de bout en bout par rapport aux travaux qui ont été réalisés, en prenant en compte les recommandations internationales, en mobilisant le maximum de données sources auprès des sectoriels. Justement, on a senti aussi cette approche participative et aussi l'implication des sectoriels par rapport à la fourniture d'un certain nombre de données.

Il y a aussi les bonnes pratiques qui ont été réalisées de part et d'autre dans certains pays, qui ont aussi été intégrées. Et aussi, les leçons tirées à partir du moment où, avant justement d'aborder en fait cet exercice de rebasage, l'INSD a effectué un atelier, un bilan avec les sectoriels, pour permettre un peu de voir quels étaient les acquis à pérenniser, mais aussi, quels étaient les insuffisants à pouvoir combler, en tout en tenant compte aussi des besoins des utilisateurs. Je pense que cela a été bien mené de bout en bout et justement, on voit qu'à la présentation des résultats à cet exercice d'atelier de rebasage par les pairs, on voit bien que cela a été apprécié par l'ensemble des évaluateurs.

Quels ont été les acquis en termes de résultats ?

Pour les acquis, il faut dire que, par rapport aux données sources notamment, parce qu'on ne peut pas faire les comptes sans les données. L'amélioration aussi de la qualité des données qui ont été intégrées. Donc ça, c'est un véritable acquis.

La couverture de l'ensemble des unités économiques également, qui a gagné véritablement en qualité. Par exemple, si vous prenez la base des entreprises formelles, ils ont fait l'effort véritablement d'avoir une saisie et de disposer aussi des données assez détaillées, quand même pour représenter la structure du secteur formel. De même que l'enquête sur le secteur informel aussi qui a été réalisée, qui permet aussi d'intégrer une des composantes essentielles des économies africaines, qui est justement l'économie informelle.

Donc cela a été beaucoup pris en compte. Si on regarde aussi les comptes des administrations publiques, il y a eu l'élaboration par exemple de plusieurs TOF pour couvrir l'ensemble des unités des administrations publiques. Ça aussi, ça a été un grand apport par rapport justement à l'ancienne base, parce qu'en collaboration avec la direction du Trésor, cela a permis véritablement de pouvoir

intégrer et de couvrir l'ensemble des unités du secteur des administrations publiques.

Quels seraient les défis ?

Par rapport à cet exercice, les défis sont nombreux. Ça, il faut le dire par rapport aussi au regard des moyens dont dispose l'INSD ou l'équipe technique, et aussi par rapport à la taille même de l'équipe technique. Il faut dire que non seulement il doit continuer sur 2023-2024 et être à jour sur les comptes annuels.

Ensuite, il y a l'alignement sur les comptes trimestriels qui va venir par rapport à la base. Et aussi sur la rétropolation. S'ils veulent étendre par exemple sur les comptes régionaux, les comptes satellites donc il y a tous ces défis là en fait auxquels va faire face justement l'équipe technique à pouvoir être réalisée vraiment dans les délais impartis.

Pensez-vous que le Burkina est sur la bonne voie ?

On a des experts au Burkina qu'on utilise souvent comme experts pour aller appuyer d'autres pays. Ça c'est indéniable. Que ce soit à partir du StatAfric, la Banque Mondiale, le FMI. Ce sont les mêmes méthodes qu'ils utilisent pratiquement. C'est aussi ça qui est répercuté aussi en termes de bonne pratique dans les autres pays. Et là, le Burkina est véritablement sur la bonne voie.

Quelle peut être la recommandation ?

La recommandation c'est qu'il faudrait qu'en tant que partenaire technique, on puisse toujours accompagner le Burkina à pouvoir être à jour dans l'élaboration des comptes nationaux. Je pense que c'est une équipe à soutenir. Et aussi du côté des autorités, essayer de stabiliser l'équipe technique en essayant de recruter le maximum de personnes pour compléter l'effectif.

Interview réalisée par

Mouonkoun DABIRE

SCRP/INSD



ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM-3)

